

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 11 BIS

N° 359

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 359

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 11 BIS

Supprimer l'alinéa 17.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'amendement vise à lever le gage résultant de l'amendement sénatorial créant l'article.